



COMITE NATIONAL DU FIPHFP

17 octobre 2018

À l'ordre du jour de ce comité national, un point actualités, finances, remises gracieuses sur contributions, partenariat et communication, commission des interventions, renouvellement de conventions, évaluation et activité des comités locaux.

Actualités

La Loi Pénicaud a été adoptée, elle a apporté un certain nombre de modifications sur les contributions :

- Passage à la DSN en 2022, réforme complète du décompte des BOETH ;
- 6% reste le taux plancher, la demande de 6,6% qui correspond au taux réel de travailleurs handicapés a été rejetée.

D'après la Cour des Comptes, les titulaires d'un emploi réservé, les agents bénéficiant d'une allocation temporaire d'invalidité et les agents reclassés comptabilisés comme des agents handicapés et qui n'ont pas de reconnaissance administrative de travailleur handicapé, représentent plus de la moitié des bénéficiaires de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés recensés dans le secteur public.

Le ministère de l'Éducation nationale va contribuer à partir de 2021.

Le budget pour les emplois accompagnés doit être augmenté de 40 %.

Gouvernance FIPHFP : pas de vacances de l'instance après les élections, le mandat des membres actuels sera prorogé jusqu'aux prochaines désignations suite à la mise en place du conseil commun de la FP (CCFP).

Finances

Réserves du FIPHFP : +100M€ de la FPH ; - 40M€ de la FPE et rien pour la FPT.

Les réserves actuelles du FIPHFP sont celles de la FPH mais les réserves doivent servir à tous.

En 2019, il restera 40 M€ de réserves au fonds.

Le ministère de l'action et des comptes publics a répondu aux inquiétudes en affichant sa volonté d'assurer un budget minimal de 130 millions d'euros au FIPHFP, ce qui pour nous reste inférieur aux besoins.

Le fonds contribue de plus en plus à l'accessibilité numérique des postes de travail, en 2017, 544 000 euros ont ainsi été financés pour le numérique, sur un total de 7,95 millions d'euros réservés au programme accessibilité.

Malheureusement, le numérique peut être source de discrimination comme de progrès, des dispositifs comme **Parcoursup** ne sont pas accessibles aux personnes atteintes d'un handicap sensoriel. Par contre, certains dispositifs numériques sont très utiles aux personnes handicapées, comme l'intelligence artificielle ou la robotisation de certaines tâches.

La négociation pour la Convention des Objectifs et de Gestion (COG) 2019/2023 est en cours, elle est liée aux annonces du gouvernement, les incertitudes sur l'avenir la rendent particulièrement difficile à construire.

Confédération Française Démocratique du Travail

Union des Fédérations Cfdt des Fonctions publiques – 47/49, avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19
Tél. 01 56 41 54 40 – Email uffa@uffa.cfdt.fr – treso.compta@uffa.cfdt.fr

Le budget de 2018 et le provisionnel pour 2019 ont été adoptés à l'unanimité.

Total des dépenses

| | | |
|--------------------|-------------------------|-------------------------|
| 2018 | AE 134,5 M€ (+ 4,6 M€) | CP 145,2 M€ (+ 10,3 M€) |
| dont interventions | AE 114,2 M€ (+ 0,5 M€) | CP 124,9 M€ (+ 6,4 M€) |
| 2019 | AE 119,2 M€ (- 15,3 M€) | CP 123,6 M€ (- 21,6 M€) |
| dont interventions | AE 104,7 M€ (- 9,5 M€) | CP 109,3 M€ (- 15,6 M€) |

Recettes encaissées

2018 : 108,6 M€ non modifié par prudence

2019 : Prévues pour 100,6 M€ (même pourcentage de diminution que les années précédentes).

La CFDT insiste sur le fait que le budget contraint du Fonds ne doit pas dédouaner les employeurs de leur obligation d'emploi et de maintien en emploi ainsi que leur obligation d'inscrire dans leurs cahiers des charges l'accessibilité bâtementaire et numérique.

Demandes de remises gracieuses sur contribution

- L'Université de Nantes :
Reste à recouvrir de 58 000€ de 2010, demande de paiement avant le 31 décembre 2018 et de contrôle pour toutes les années.
- Le Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées Orientales :

Problème technique pour la déclaration, la contribution a été réglée depuis.

- L'Établissement public départemental de travail protégé hébergement de Rosières aux Salines.

Problème technique pour la déclaration, la contribution a été réglée depuis.

- Le Centre hospitalier de Châteaudun

Le comité national a donné son accord pour l'ensemble des remises gracieuses.

Partenariat et communication

La CFDT demande la clarté dans l'articulation du financement entre l'ANFH, la FHF et le FIPHFP et souhaite disposer d'une estimation quantitative des retombées des formations de reclassement menées et, d'autre part, s'interroge sur l'axe de prévention des risques psychosociaux dans le cadre du projet mené en Occitanie.

Le conseil scientifique du FIPHFP a écrit un ouvrage sur l'emploi des personnes de handicap en Europe, ce livre est disponible auprès du Fonds.

Commission des interventions

- **Les aides** : le nombre de demandes d'aides plateforme à fin août 2018 s'établit à 6 777 aides contre 8 366 aides à fin août 2017. 42 employeurs (953 demandes en 2017) ne peuvent plus accéder à la plateforme dû à la règle, établie cette année, du plafonnement à 100 000€. Le FIPHFP propose des conventions simplifiées.
- **La saisine directe** : peu d'évolution depuis la dernière réunion de la commission, sur 48 saisines, 5 dossiers étaient éligibles.
- **Le programme accessibilité** : fin du programme, les montants s'établissent à plus de 4 M€ à fin août 2018.
- **Les conventions** : 385 conventions en gestion soit 262,3 M€ d'engagements, 255 conventions pour la FPT, 91 pour la FPH et 39 conventions pour la FPE.

Confédération Française Démocratique du Travail

Renouvellement de la convention de l'institut national des jeunes sourds

L'INJS est un EPA créé en 1791, 242 agents dont 31 BOE enseignent et accompagnent 250 sourds de 3 à 20 ans.

L'INJS de Paris demande un financement du FIPHFP à hauteur de 300 000 € et propose leur participation de 500 000 €, la période de conventionnement prendra fin au 31 décembre 2020.

L'INJS a certes un siège unique mais délègue des enseignants dans de nombreux établissements d'enseignement relevant de l'Éducation nationale, ce qui entraîne des coûts de déplacement élevés.

Renouvellement de la convention de Pôle emploi

55 000 agents et, depuis plus de 5 ans, le taux d'emploi direct des BOE est supérieur à 6%.

Il s'agit de la 6ème convention, la précédente s'élevait à 4,9 M€, dont 4,5 ont été dépensés.

La période du 1^{er} janvier 2019/2021 sera financée à hauteur de 2 496 700 € par le FIPHFP et de 1 559 000 € pour l'employeur.

Évaluation

La CFDT rappelle la possibilité de recourir à des cellules pluridisciplinaires comprenant notamment médecin et assistante sociale pour suivre les personnes en risque de rupture. Elle aurait aimé que les membres représentant du collège employeur soient plus nombreux.

L'un des freins au reclassement et au maintien dans l'emploi dans la fonction publique réside dans la diversité des statuts et la difficulté de maintenir les rémunérations lors de changement de poste, d'un statut à l'autre.

Activité des comités locaux

Le manque de quorum est le problème récurrent le plus rencontré dans l'ensemble des comités et il est systématique en Île-de-France.

Pour rappel, un citoyen sur six est en situation de handicap en Europe.

De plus, la CFDT alerte sur l'augmentation du handicap psychique dans le milieu professionnel. L'OMS a prévu un triplement du nombre de cas d'ici 2020.

À l'heure où l'on parle d'égalité professionnelle, notamment salariale, entre les femmes et les hommes, le débat reste un tabou pour ce qui est des personnes en situation de handicap.

La CFDT exige et œuvre pour une égalité de traitement à toutes les étapes du parcours professionnel : accès à l'emploi et à la formation et évolution et maintien dans l'emploi.

Délégation CFDT : Annick Pradères et Muriel Scappini